



N°2020/05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JANVIER 2020
OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION « Les Magiciens du Cœur »**

L'an deux mille vingt, le vingt janvier, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le seize janvier 2020, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Valérie PIERRES, Florence ALLIOT-BERCHICHE, Marc SIMONNEAUX, Maurice PERRAULT, Evelyne PETIT, Gontran de VILLELE
Etaient absents : Eric CUENOT, Thierry CORBEL, Bérénice RAMBAUD.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Valérie PIERRES

| | | |
|-------------------------|---------------------|--------------------|
| EN EXERCICE : 11 | PRÉSENTS : 7 | VOTANTS : 7 |
|-------------------------|---------------------|--------------------|

Vu l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'association « Les Magiciens du Cœur » participe bénévolement et régulièrement aux manifestations de la commune,

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 300 euros à l'association « Les magiciens du Cœur ».

ENTENDU l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Magiciens du Cœur » de 300 € (trente euros) pour l'année 2020

DIT que les crédits seront prévus sur le Budget Primitif 2020.

Le Maire,

Damien GUIBOUT

Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable